

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le mardi 12 avril 2016, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents : M. Léo Lelièvre, maire
 MMES Nadine Lelièvre, conseillère
 Murielle Couture, conseillère
 MM. Réal Roussy, conseiller
 Roland Vallée, conseiller
 Jacques Roussy, conseiller

Est absent : M. Réjean Desbois, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire

Est également présent :
Luc Lambert, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, ouvre à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2016-04-046

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 8 et 9 mars 2016
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2015 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 8- Règlement n° 2016-308 modifiant le règlement n° 2009-272 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
- 9- Réserve pour le renouvellement des équipements d'aqueduc
- 10- Facture de la Société du chemin de fer de la Gaspésie - Surplus
- 11- Renouvellement de l'adhésion au Carrefour action municipale et famille
- 12- Unité régionale loisir et sport – Membership 2016
- 13- Système PAIR – Centre d'action bénévole Gascons-Percé Inc.
- 14- Comité famille – Autorisation d'une marche dans les rues municipales
- 15- Course à relais – École du Bon Pasteur de Grande-Rivière
- 16- OSBL – Comité de la petite chapelle de Saint-Isidore
- 17- Autres sujets : Demande d'aide financière au FAO – Phase 2 de la petite chapelle de Saint-Isidore
 Demande de don – Dîner rétro CEA la Ramille
- 18- Période de questions
- 19- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers.

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

2016-04-047 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 9 MARS 2016**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 8 et 9 mars 2016 tels que rédigés

2016-04-048 **CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mars 2016.

2016-04-049 **Liste des comptes du journal des déboursés et rapport des salaires nets**

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mars 2016.

2016-04-050 **Liste des comptes fournisseurs**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2016.

2016-04-052 **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2015 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Le directeur général dépose et commente le rapport financier de la Municipalité et le rapport du vérificateur 2015.

Le maire fait la lecture du règlement N°2016-308.

2016-04-053 **RÈGLEMENT N° 2016-308 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2009-272 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte règlement n° 2016-308 modifiant le règlement n° 2009-272 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

2016-04-054 **RÉSERVE POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'AQUEDUC**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal s'approprie du surplus un montant de 10 000 \$ pour le verser dans la réserve pour les équipements d'aqueduc.

2016-04-055 **FACTURE DE LA SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE – SURPLUS**

Il est proposé par Murielle Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal paie les factures 2015 de la Société du chemin de fer de la Gaspésie à même le surplus. Le montant des factures s'élèvent à 4 909.99 \$.

2016-04-056 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ET VIRE-VENT**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler l'adhésion au Carrefour municipal action municipale et famille pour un montant de 42.54 \$ et l'achat de vire-vent au coût de 63.24 \$.

2016-04-057 **UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT – MEMBERSHIP 2016**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 122 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport : messieurs Jean-Marie Cyr et Jean-Pierre Hautcoeur.

2016-04-058 **SYSTÈME PAIR – CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE GASCONS-PERCÉ INC.**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de participer au programme P.A.I.R. Plus du centre d'action bénévole Gascons-Percé Inc. au montant de 144.50 \$.

2016-04-059 **COMITÉ FAMILLE – AUTORISATION D'UNE MARCHÉ DANS LES RUES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT QUE le comité famille, conjointement avec l'école Bon Pasteur, organisent une marche en famille ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le comité famille et les représentants de l'école Bon Pasteur de Sainte-Thérèse-de-Gaspé à emprunter la rue du Village et la route Centrale pour l'activité de marche en famille qui se tiendra au début de mai 2016.

QUE le conseil municipal avise son assureur La Mutuelle des municipalités que cette activité se déroulera dans les rues municipales.

2016-04-060 **COURSE À RELAIS – ÉCOLE DU BON PASTEUR DE GRANDE-RIVIÈRE**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la course à relais organisée par l'École Bon Pasteur de Grande-Rivière sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé. La course à relais aura lieu le 18 mai 2016.

2016-04-061

OSBL – COMITÉ DE LA PETITE CHAPELLE DE SAINT-ISIDORE

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de payer les frais pour la constitution de l'organisme sans but lucratif (OSBL) comité de la petite chapelle de Saint-Isidore.

QUE la vocation de cet organisme est de promouvoir le développement culturel, social, touristique ainsi que l'entretien du bâtiment de la petite chapelle de Saint-Isidore.

2016-04-062

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FAO – PHASE 2 DE LA PETITE CHAPELLE DE SAINT-ISIDORE

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le directeur général, conjointement avec le conseiller Jacques Roussy à présenter une demande d'aide financière au Fonds d'aide aux organismes (FAO) de la MRC du Rocher-Percé, afin de réaliser la phase 2 de la petite chapelle de Saint-Isidore.

QUE le conseil municipal mandate le directeur général à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière au FAO ci-haut-mentionnée.

2016-04-063

DEMANDE DE DON – DINER RÉTRO CEA LA RAMILLE

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal participe financièrement pour un montant de 50 \$ au dîner rétro organisé par le CEA La Ramille pour les personnes de 50 ans et plus qui bénéficient des cours de gym-cerveau.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2016-04-064

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Réal Roussy à 20 : 08 heures.

Léo Lelièvre, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Léo Lelièvre maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»